

Le tribunal de commerce de Lyon a tranché le mercredi 28 décembre : le groupe coopératif français **SCOPELEC** / T : 05.62.18.71.71 (siège à Revel/31), plus gros groupe coopératif de France (quelque 2.300 salariés en métropole et en Outre-mer, CA 2021 : 475 M€), en redressement judiciaire, sera repris par Circet, une entreprise de télécoms. Sous-traitant d'Orange avec qui il venait de perdre la moitié de ses contrats, le spécialiste de l'installation et de l'entretien des réseaux télécoms fixes et mobiles, ne pourra conserver que 1.049 de ses salariés. <https://www.groupe-scopelec.com/fr>